



PROCÈS-VERBAL du conseil exécutif de l'AFECLC-UQAM tenu **03 avril 2019 à 17h32** au
J-1180. LOCAL du Pavillon Judith-Jasmin : 405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4

ÉTAIENT PRÉSENT.E. S. :

M. Victor Brayant, responsable aux affaires financières
Mme Amanda Masson , responsable aux affaires sociopolitiques
M. Eli C. Carreon, responsable aux affaires académiques
M. Émeric Hébert, responsable aux affaires socioculturelles
M. Julien Robitaille-Brisson, responsable aux affaires uqamiennes

ÉTAIENT ABSENT.E. S :

Mme Émy Girard, responsable aux affaires administratives
Mme Marjorie Leblanc, responsable aux communications
M. Félix Biot, responsable à la coordination

0. Ouverture et procédure

Proposition 0.1: **Que l'on ouvre la rencontre.**

Proposée par Amanda appuyée par Julien

LA PROPOSITION 0.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Ouverture à **17h32**

Proposition 0.2 : **Qu' Amanda assure l'animation de la rencontre et Julien la prise de note.**

Proposée par Amanda appuyée par Émeric.

LA PROPOSITION 0.2 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition 0.3 : **Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :**

0. Procédures initiales

1. Alain

- 2. Affaires académiques**
- 3. Affaires socioculturelles**
 - a. zoofest
 - b. oumf
 - c. tailgate
- 4. alerte campus**
- 5. ag bqam-e ?**
- 6. dîner comité mob**
- 7. Bal**
- 8. Affaires (M)(C)ourantes**
- 9. Varia**

Proposée par Amanda, appuyée par Émeric

LA PROPOSITION 0.3 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

1. Alain

Proposition privilégiée **Que l'on tienne un huis-clos**

Proposée par Julien, appuyée par Eli

LA PROPOSITION PRIVILÉGIÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

[[

]]

Proposition privilégiée **Que l'on ferme le huis-clos**

Proposée par Julien, appuyée par Victor

LA PROPOSITION PRIVILÉGIÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. Affaires académiques

aucune proposition

3. Affaires socioculturelles

a. zoofest

aucune proposition

b. oumf

aucune proposition

c. tailgate

aucune proposition

4. alerte campus

Proposition 4.1:

Considérant les dénonciations de harcèlements faites à Concordia et le mouvement entrepris par l'UQAM... ;

*Considérant que l'UQAM nécessite un lieu d'entraide et de supports pour toutes les femmes étudiantes * qui en ressentent le besoin. ;*

Que l'exécutif de l'AFELC UQAM soutienne le mouvement d'Alerte Campus. ;

Que l'exécutif de l'AFELC UQAM s'associe au mouvement et s'engage à participer à créer un milieu sécuritaire et sain. ;

Que l'exécutif de l'AFELC UQAM participe et s'engage dans la distribution des carrées (ou autre signes lorsqu'il sera décidé) roses. ;

Que l'exécutif de l'AFELC UQAM respecte la non mixité du groupe facebook;

Que l'exécutif de l'AFELC UQAM invite ses membres à adopter un mandat similaire en assemblée générale.

Proposée par Amanda, appuyée par Victor

LA PROPOSITION 4.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition privilégiée : **Que l'on tienne une pause de 10 minutes.**

Proposée par Amanda, appuyée par Victor

LA PROPOSITION PRIVILÉGIÉE EST ADOPTÉE À MARJORITÉ.

(Émeric note sa dissidence)

5. ag bqam-e ?

Proposition 5.1 : **Que l'on tienne une assemblée générale extraordinaire le mardi 9 avril 2019 à 12h45. Que le point à l'ordre du jour soit traitement des avis de motion.**

Proposée par Julien, appuyée par Amanda

Proposition d'amendement 5.1.1 : **Que l'on remplace "mardi 9 avril 2019 à 12h45" par "jeudi 11 avril 2019 à 12h30"**

Proposé par Amanda, appuyé par Émeric

L'AMENDEMENT 5.1.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Sur la principale 5.1 :

Que l'on tienne une assemblée générale extraordinaire le jeudi 11 avril 2019 à 12h30.

Que le point à l'ordre du jour soit traitement des avis de motion.

Proposition d'amendement 5.1.2 : **Que l'on remplace "jeudi 11 avril 2019 à 12h30" par "vendredi 12 avril 2019 à 17h30" et que l'on ajoute le passage suivant : "Que l'assemblée se tienne à la salle boréale du département; Que les 30 premières personnes non-exécutantes reçoivent une consommation gratuite à leur arrivée."**

Proposé par Julien, appuyé par Victor

POUR : 2 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 2
L'AMENDEMENT 5.1.2 EST ADOPTÉE À MARJORITÉ.

Sur la principale 5.1 :

Que l'on tienne une assemblée générale extraordinaire le vendredi 12 avril 2019 à 17h30.

Que le point à l'ordre du jour soit traitement des avis de motion.

Que l'assemblée se tienne à la salle boréale du département;

Que les 30 premières personnes non-exécutantes reçoivent une consommation gratuite à leur arrivée.

Proposition d'amendement 5.1.3 : **Que l'on remplace : "Que le point à l'ordre du jour soit traitement des avis de motion." par "Que les points à l'ordre du jour soient 1. Traitement des avis de motion et 2. Revendications politiques"**

Proposé par Amanda, appuyé par Victor

Proposition de sous-amendement 5.1.3.1 : **Que l'on remplace : "Revendications" par "Orientations".**

Proposé par Julien, appuyé par Amanda

LE SOUS-AMENDEMENT 5.1.3.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Sur l'amendement 5.1.3 : **Que l'on remplace : "Que le point à l'ordre du jour soit traitement des avis de motion." par "Que les points à l'ordre du jour soient 1. Traitement des avis de motion et 2. Orientations politiques".**

LE AMENDEMENT 5.1.3 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Sur la principale 5.1 :

Que l'on tienne une assemblée générale extraordinaire le vendredi 12 avril 2019 à 17h30;

Que les points à l'ordre du jour soient 1. Traitement des avis de motion et 2.

Orientations politiques;

Que l'assemblée se tienne à la salle boréale du département;

Que les 30 premières personnes non-exécutantes reçoivent une consommation gratuite à leur arrivée.

LA PROPOSITION 5.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. dîner comité mob

Proposition 6.1 : Que l'on octroie un budget maximal de 150\$ pour récompenser et remercier le comité de mobilisation d'un dîner.

Proposée par Amanda, appuyée par Julien

LA PROPOSITION 6.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Bal

Proposition 7.1 : Que l'on octroie un budget maximal de 1500\$ à chaque association de programme pour leur bal.

Proposée par Victor, appuyé par Amanda

LA PROPOSITION 7.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. Affaires (M)(C)ourantes

Proposition 8.1 : Que l'on rappelle cordialement à la personne responsable à la coordination que c'est dans ses mandats de s'assurer du suivi des mandats de l'association. Que l'on rappelle cordialement à la personne responsable à la coordination que ces mandats incluent, les chaises pour le local, le livre Le Français au bureau 7e éd. (<https://bit.ly/2UscpRE>), etc.

Proposée par Julien, appuyée par Amanda

LA PROPOSITION 8.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. Varia

Proposition privilégiée : Que l'on lève l'assemblée à 19h49

Proposée par Amanda, appuyée par Victor

LA PROPOSITION PRIVILÉGIÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.